

Subject: Re: Linagora se prépare?

From: Pierre Baudracco <pierre.baudracco@blue-mind.net>

Date: 30/03/2012 00:47

To: Pierre Carlier <pierre.carlier@blue-mind.net>

CC: Anthony Prades <anthony.prades@blue-mind.net>, David Phan <david.phan@blue-mind.net>, Sylvain Garcia <sylvain.garcia@blue-mind.net>, team <team@blue-mind.net>

Et moi aussi...

Pierre, peut-être que ça vaut le coup d'appeler Sexer... Lui demander ce que peut vouloir faire Z ?

keep cool, Pas de psychose !

92, c'est.. la defense ! et plus.

Allo Yves, il y a quelqu'un qui nous a regardé sur internet...

Laisse la matez tout ce qu'elle veut (elle cherche peut etre de la chair fraiche)
Ou alors tu ne m'as pas dit, t'as une dette de 100K à Linagora ?

Que craint-on ?

- "ils ont vole notre logiciel ?" => on a fait ce qu'il faut. Ca ne serait pas un huissier mais un avocat

- "Anthony a marque salarié Blue Mind et c'est pas vrai ?" => Ouh le vilain. C'est pas l'affaire de Linagora. Le seul qui pourrait se plaindre est Blue Mind, mais j'hésite 😞

- "Concurrence déloyale ?" => Possible dans l'univers de AZA ou il est le roi, dans le monde réel, dommage t'as le droit de faire un soft.

- "il a pris mon argent et il a volé mon équipe !" => Argent = vente société on a rien caché et respecté le contrat. Equipe ? proces type cap gemini ? Aucun n'est passé Blue Mind direct, mais sinon laissons les intéressés témoigner.

- "ils sont ensemble !" => Ben oui on créé une société ensemble

ps: il doit y avoir un avocat par semaine qui consulte mon profil linked'in ou viadeo